Saint-Albert Grand

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 11 mai 2022 19 h 00 Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Présence et quorum

À 19 h 05, M. Hugues Chantal ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta Aguirre Obregon, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude **B**ernier, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Charlotte Burgaud, substitut des parents;
- M. Hugues Chantal, représentant des parents;
- Mme Guylaine Cool, directrice;
- M. Christophe **D**errien, représentant des parents;
- Mme Lara Eid, représentante des parents;
- Mme Jolène Gauthier, représentante des professionnel.le.s;
- M. Julien Houde Roy, représentant des parents;
- Mme Annik Jobin, représentante du service de garde;
- M. François Lapointe, représentant des enseignant.e.s;
- Mme Ménaïque Légaré-Dionne, représentante des parents;
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Marie **U**beda, représentante des enseignant.e.s.

Excusées:

- Mme Mélissa Gourdeau St-Denis, représentante des parents;
- Mme Marie-France Lavoie-Sergerie, substitut des parents;

M. Christophe Derrien est nommé secrétaire. Aucune des personnes présentes ne s'y oppose. Béatrice & Mélek sont accueillies.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Guylaine Cool propose que le point 9.2 Liste des effets scolaires (préscolaire) soit traité au CÉ de juin

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool et M. Hugues Chantal ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 11 mai 2022;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes proposent d'ajouter aux varias les 3 points suivants aux varias :

CR CÉ SALG – 11 mai 2022 Page 1 de 7

- horaires-écoles,
- activités parascolaires
- nouvelle date CE en juin.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Julien Houde Roy, appuyée par Mme Jolène Gauthier, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié pour la séance ordinaire du 11 mai 2022 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2022

Mme Catherine Veilleux précise que le nom de Marine doit être changé pour Marie dans la liste des présences

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. François Lapointe, appuyée par Mme Ménaïque Légaré-Dionne, présents lors de la séance ordinaire du 24 mars 2022, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER, avec le changement proposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2022.

4. Rapport du conseil étudiant

Béatrice et Mélek se présentent et énoncent les noms des autres membres du conseil étudiant ainsi que les activités proposées par le conseil étudiant :

- Sondage pour évaluer la qualité du traiteur : la majorité des élèves ont décidé de garder le traiteur;
- Proposition d'idées pour l'organisation des activités parascolaires (validées par la direction): basketball, ballet et hip-hop;
- Création d'une radio interne pour diffuser des informations de l'école;
- Proposé une liste de livre pour enrichir la bibliothèque et qui sera utilisée pour être utilisée l'année prochaine;
- Vente de gâterie à hauteur de 879\$ pour financer les chandails avec le logo parallèle;
- Proposition d'organiser une kermesse.

5. Formation obligatoire

M. Hugues Chantal parcourt les fiches suivantes et en résume les points majeurs aux membres du CÉ de SALG :

- #9 : Acte d'établissement et critères de sélection de la direction;
- #13 : Rapport annuel du CÉ.

CR CÉ SALG – 11 mai 2022 Page 2 de 7

6. Rapport de l'OPP

Mme Ménaïque Légaré-Dionne annonce que :

- La deuxième heure du conte a eu lieu. Petit problème technique qui a empêché d'avoir autant de monde que souhaité. Le conteur est toujours intéressé pour le faire à nouveau. Reste la date à confirmer. La prochaine fois, un cachet serait demandé par le conteur.
- Les grandeurs de chandails ont été récupérées. Les chandails seront offerts de la maternels à la 5e année et les 6e auront un chandail offert.
- Le bazar de Saint-Albert aura lieu le samedi 4 juin. La location de table sera bientôt ouverte.
 Les bénéfices serviront à des ateliers de cuisines. Mme Annik Jobin propose d'envoyer l'invitation aux nouveaux élèves qui viendront l'année prochaine à l'école afin de se familiariser avec l'école.

7. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin annonce que nous sommes dans la semaine du service de garde et les membres du CÉ souhaitent donc une 'belle semaine' à tout le service de garde.

Mme Annik Jobin précise que c'est actuellement la période des inscriptions et réinscriptions ainsi que de l'organisation des journées pédagogiques.

Mme Lara Eid, souligne les efforts faits par le service de garde pendant les journées pédagogiques et en général.

8. Nouvelles du chantier de SALG

Mme Guylaine Cool annonce qu'il y a un litige entre l'entrepreneur le centre de services. Ce litige n'a aucune incidence sur l'école se ce n'est que les nouvelles classes n'ont pu être occupées comme prévu et que le déménagement à l'interne pour tous aura lieu le 27 juin.

9.1. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (400\$)

M. Hugues Chantal propose d'utiliser la partie restante de du budget, soit 340\$, pour permettre d'acheter des fruits pour donner aux enfants qui en ont besoin.

CONSIDÉRANT la proposition est très acceptable tel que présentée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyée par Mme Roberta Aquirre Obregon, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER cette proposition.

9.2 Liste des effets scolaire (préscolaire)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du CÉ.

CR CÉ SALG – 11 mai 2022 Page 3 de 7

9.3 Covid-19

À partir du 14 mai, le port du masque, le lavage des mains et le 1 mètre de distanciation ne seront plus obligatoires, mais resteront recommandés et conseillés.

9.4 Logo officiel

Mme Guylaine Cool précise que la 1^{re} étape de la création d'un nouveau logo pour l'école SALG a été réalisée auprès du Centre de Services.

Le personnel doit maintenant répondre à 2 questions :

- Quels sont les 3 mots qui caractérisent le mieux l'école SALG ?
- Quelles sont les 3 valeurs qui caractérisent le mieux l'école SALG ?

A la lecture des réponses, le Centre de Services proposera 2 logos, possiblement à l'automne.

9.5 Budget

Mme Guylaine Cool annonce que le déficit anticipé au Service de Garde est bien réel. Mme Guylaine Cool explique les raisons de ce déficit notamment du a :

- Une baisse de la clientèle anticipée en 2021 : 231 élèves à la déclaration, mais 202 élèves en février;
- Fermeture du 3 au 14 janvier;
- 2 tempêtes;
- Nombreux enfants absents pour cause COVID et non facturés.

Mme Guylaine Cool communique également qu'une dépense de 6 000\$ dans le gymnase pour changer les toiles devait avoir lieu, mais qu'elle sera prise en charge par l'entrepreneur. Aussi, les rideaux en velours de la scène seront nettoyés aux frais de l'entrepreneur en juin prochain.

Le déficit du service de garde, s'il n'est pas renfloué cette année, sera reporté sur la prochaine année et devra être soutenu par l'école.

9.6 Aide alimentaire 2022-2023

Mme Guylaine Cool explique le budget décentralisé au prorata du nombre d'élèves et précise que certaines écoles n'arrivent pas à dépenser toutes leurs sommes d'argent attribuées à l'aide alimentaire, car ces écoles bénéficient d'autres subventions.

Mme Guylaine Cool a fait une demande pour avoir une somme d'argent supplémentaire provenant des écoles qui ont des surplus.

Mme Ménaïque Légaré-Dionne propose de faire des représentations pour augmenter les sommes d'argent. Mme Lara Eid devrait le faire auprès du comité de parents et il est proposé qu'elle ajoute ce point aux varias de la prochaine réunion du comité de parents pour questionner la répartition de ces sommes d'argent.

Mme Guylaine Cool demande que l'OOP puisse payer 2 fruits par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Lara Eid propose et Catherine Veilleux appuie cette demande. Personne ne s'y oppose.

9.7 Calendrier scolaire 2022-2023

Mme Guylaine Cool annonce que la décision gouvernementale a été prise de revenir à 3 étapes. Ainsi le calendrier scolaire 2022-2023 incluant cette décision est présenté aux membres du CÉ présents.

9.8 Grille-matière 2022-2023

Mme Guylaine Cool présente la grille-matière 2022-2023 et donne des détails sur les différentes matières dans les 3 cycles ainsi qu'au préscolaire. La grille-matière 2022-2023 est semblable à celle de 2021-2022.

CONSIDÉRANT que la grille-matière 2022-2023 est acceptable tel que présentée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionne, appuyé par M. François Lapointe, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la grille-matière 2022-2023.

9.9 Activités éducatives, culturelles et sportives

Mme Guylaine Cool parcourt le tableau des activités éducatives, culturelles et sportives et informe les membres du CÉ présents que certaines taxes sont remboursées et que quelques factures apparaissent plus basses que prévu. Ceci implique donc que des sommes d'argent seront reversées aux fonds disponibles.

CR CÉ SALG – 11 mai 2022 Page 5 de 7

											OPP			
2022-02-15	61 et 62	2021-10-13	Parc nature Cap St-Jacques Parc nature Pointe-aux-Prairies	506,00\$	٠	700,00 \$	494,39 \$	1 206,00 \$	1 000,39 \$	24 994,91 \$	х	٠	٠	
2022-02-16	51, 52, 43/53	2021-10-13	Parc nature Cap St-Jacques Parc nature Pointe-aux-Prairies	793,50\$		1 400,00 \$	1 322,21 \$	2 193,50 \$	2 115,71 \$	22 879,20 \$	х		٠	
2022-03-30 9h30 à 12h30	22, 24/32 et 31	2021-12-01	Zoo écomuseum	792,00 \$	708,00\$	1 138,25 \$	1 184,24 \$	1 930,25 \$	1 892,24 \$	20 986,96 \$	х	٠		
2022-04-05 de 8h30 à 11h	61 et 62	2022-02-09	Biodôme	273,00 \$	•	•		273,00 \$	273,00 \$	•		٠		Mesure 15186 Sorties scolaires en milieu culturel
2022-05-11 am	11,12,13/23 et 21	2021-12-01	Zoo écomuseum	936,00 \$	864,00\$	1 138,26 \$		2 938,26 \$	2 074,26 \$	18 912,70 \$	х		٠	
2022-05-11	31 et 24/32	2021-10-13	La Maison Théâtre : la pièce Ripopée	436,54 \$	417,56\$				417.56\$			٠		Mesure 15186 Sorties scolaires en milieu culturel
2022-05-12	61-62	2021-10-13	Ville de Québec	600,00 \$		2 000,57 \$		2 600,57 \$	2 600,57 \$	16 312,13 \$	х	*		
2022-05-25	51, 52 et 53	2022-05-11	Visite de l'école secondaire Père- Marquette	•	•	209 \$		209 \$			х	•	٠	
2022-06-03	43-53, 51 et 52	2022-05-11	Vélo au parc Maisonneuve	•			•	*		*	•	*		
2022-06-09	51 et 52	2022-05-11	Piscine et trampoline	850.82\$		190 \$					х			
2022-06-17	43-53, 51 et 52	2022-05-11	Fête de fin d'année pour les 5e	•			•				•		•	
2022-06-03		2021-10-13		6 678,00 \$			6 618,03 \$	12 479,76 \$	0,00 \$	16 312,13\$ et plus	X (9822,03\$)	•		Mesure 15021 sorties natures et découverte (3474\$)
2022-06-22	tous les groupes	2022-05-11	Collations glacées "Les givrés"	1 800 \$							Х	*	*	
	Octobre		Vente de panier bio avec Équiterre (du 5 au 14 oct)	•		•				7 036,10 \$	٠	546,00 \$	٠	•
	Décembre		Vente de sapins et couronnes (12 nov au 3 déc)	•	•	•				7 803,10 \$	•	767,00 \$	٠	
2022-04-11	Avril*	2022-05-11	Vente de gâteries des 6e pour le financement des "hooties"	•	*	•	٠		•		٠	879.80\$	٠	
2022-05-30	Mai*		Vente de gâteries des 6e pour le financement des "hooties"	•		•	•	٠	•		٠	\$	٠	٠
2022-06-04	Juin		Bazar annuel									\$		

Les points en jaunes sont présentés et discutés pour approbation.

Mme Annik Jobin précise que le CSSDM n'autorise pas les activités de trampoline. Mme Guylaine Cool fera une vérification.

CONSIDÉRANT que les activités éducatives, culturelles et sportives présentées lors de la réunion du CÉ du 11 mai 2022 sont acceptables telles que définies;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménaïque Légaré-Dionn, appuyé par M Julien Houde-Roy, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les activités éducatives, culturelles et sportives proposées.

Proposition : Menaïque, Appuyer par Julien.

9.10 Détermination des critères de sélection d'une direction d'établissement

Ce point est reporté à la prochaine réunion du CÉ.

10. Varia

Horaire de l'école :

Mme Guylaine Cool annonce que quelques minutes vont changer dans l'horaire puisqu'on revient à une seule récréation. Le primaire finira donc à 15h18 au lieu de 15h20. Le préscolaire finira à 12h54 au lieu de 12h56 puis à 15h22 au lieu de 15h20.

Activités parascolaires :

Le SLAB a cumulé tous les âges ensemble dans les activités et cela ne correspond pas à ce qui avait été convenu. Cela a créé quelques déceptions et une certaine incompréhension des inscrits.

Nouvelle date CE en juin.

Prochaine révaine du CÉ aura lieu le 8 in

La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 8 juin au lieu du 16 juin.

10. Mot du public

Il n'y a pas de mot du public

11. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Charlotte, il est résolu à l'unanimité,

DE LEVER la séance ordinaire à 20h53

13. Rapport aux membres parents du conseil d'établissement, de la représentante au comité de parents de la commission scolaire.

Mme Lara Eid annonce que le CSSDM veut former son conseil d'administration à la fin de la tutelle. Ceci prend 5 parents qui sont au comité de parents et à date personne ne s'est présenté.

Mme Lara Eid précise qu'un document pour le développement durable a été adopté pour pousser l'administration à aller de l'avant avec une meilleure gestion de ses déchets. Les projets pilotes sont souvent au frais des écoles, mais le comité de parents demande à ce que ce soit pris en charge par IE CSSDM.

Mme Lara Eid communique enfin que Mme Gélinas est la nouvelle directrice du CSSDM. Mme Lara Eid invite donc les membres du CÉ à lui envoyer les questions d'ordre général afin qu'elle les pose à Mme Gélinas lors des assemblées.

Mara Carleira Carl	M. Harris Charles
Mme Guylaine Cool	M. Hugues Chantal
Directrice	Président du Conseil d'Établissement

CR CÉ SALG – 11 mai 2022 Page 7 de 7